

**LE SPORT**

**Le triomphe de Martina**



Martina NAVRATILOVA

◆ En battant aisément Steffi Graf en finale de l'omnium de tennis américain, Martina Navratilova a prouvé hier qu'elle demeurait la première joueuse mondiale.

Page 16

**Expos et Cards gardent le pas**

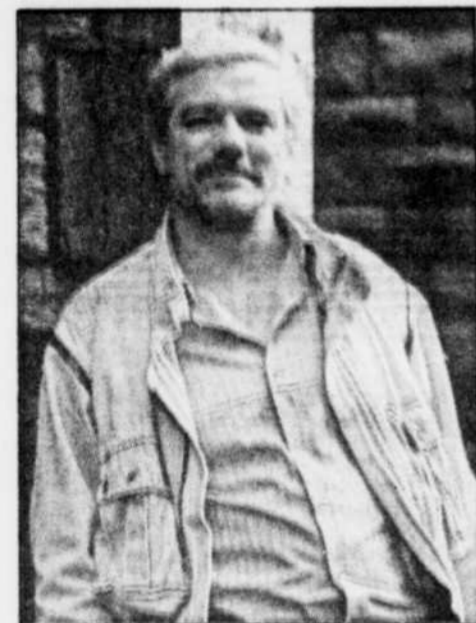
Pages 2 et 3

**Équipe Canada le dos au mur**

Pages 5 et 6

**LES ARTS**

**Michel Dumont tel un roc au coeur tendre**



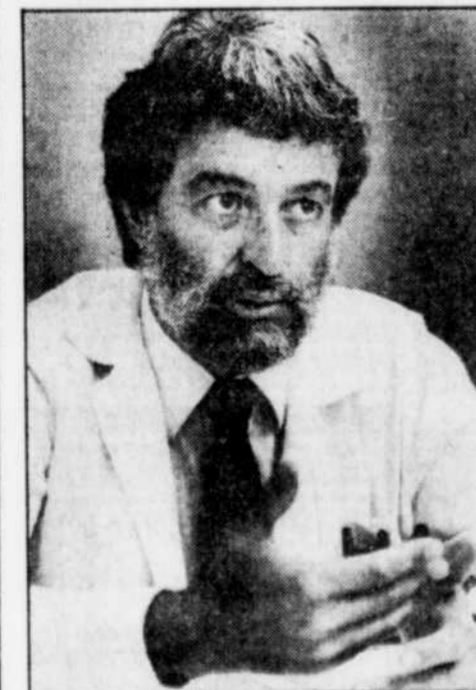
Michel DUMONT

◆ Pour Michel Dumont, cette année sera marquée au signe de la tendresse. Et ce, tant pour le comédien qui joue le Gilbert des « Dames de coeur » que pour l'auteur de « Robert et compagnie ».

Page C-1

**LA SCIENCE**

**Diabète: une guerre contre l'hypertension**



Yves LACOURCIÈRE

◆ Au CHUL de Sainte-Foy, l'équipe du Dr Yves Lacourcière a déclaré la guerre à l'hypertension qui afflige trop de victimes du diabète. Jean-Claude Paquet raconte.

Page B-1

**LE SOLEIL**

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1987 46 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$ 50¢  
 QUEBEC, 91<sup>e</sup> année, no 253  
 Îles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

photo de PASSEPORT 5 MIN.  
 Le Centre Japonais de la Photo  
 Place Fleur de Lys 529-1737  
 Galeries la Capitale 627-2428  
 Place Ste-Foy 656-6906

**Chez les libéraux fédéraux du Québec**

**Le leadership de Turner: les dissensions couvent**

◆ MONTREAL—Le conseil de direction du parti libéral fédéral, section Québec, continue à porter en son sein des opposants farouches à John Turner. Malgré tout, une relative cohésion semble encore prévaloir dans l'équipe.

par Pierre-Paul NOREAU

Il n'y aura finalement pas eu de demandes de démission formelles adressées au président des jeunes libéraux, Denis Coderre, lors de la réunion des membres

du conseil de direction hier à Montréal. Dans le cas du président national Michel Robert, il s'était annoncé mais ne s'est finalement pas présenté, ce qui ne l'a pas empêché de se faire adresser certains reproches.

M. Coderre a été le premier à s'adresser à la presse en sortant. Il a d'abord fait savoir à la poignée de journalistes présents que la trentaine de participants à la réunion s'étaient entendus pour que ce soit le président du PLC-Q, Paul Routhier, et le lieutenant de John Turner au Québec, Raymond Gameau, qui fassent le bilan officiel des délibérations de la journée.

Ceci étant dit, M. Coderre a fait savoir que les discussions n'avaient pas ébranlé sa conviction personnelle que M. Turner devrait démissionner. Sa position continue d'ailleurs d'être partagée par les membres de son exécutif qui l'avaient suivi au moment de sa sortie publique.

«Nous ne sommes peut-être pas une belle grosse famille unie, mais nous sommes certainement une famille».

Lire A-2, TURNER

**New Orleans: pour le pape, 50,000 jeunes font une fête de Mardi Gras**

◆ NEW ORLEANS (AFP) - Dans l'un des temples de l'Amérique moderne, le stade du Superdome, le pape Jean-Paul II a appelé hier les jeunes Américains à « changer la société » en refusant l'égoïsme.

Dans l'immense enceinte couverte où avaient pris place quelque 50,000 écoliers et collégiens accompagnés de leurs parents, régnait une atmosphère de carnaval. L'ambiance avait été chauffée par un orchestre de « rock chrétien ». Et c'est sur une musique rock que Jean-Paul II a pénétré dans le stade, dont il a fait le tour en « papamobile » alors que la foule agitait de petits mouchoirs jaunes.

C'est d'ailleurs au son du célèbre « When The Saints Go Marching In » que Jean-Paul II était arrivé à New Orleans, où l'accueil a été à la mesure de la chaleur des Louisianais: dans les petites rues aux maisons de style franco-espagnol du « quartier français » et même lors d'une messe en plein air, hier après-midi, malgré un violent orage. Mais la pluie n'a découragé ni les quelque 200,000 fidèles, ni le pape qui, dans son homélie, a prôné la miséricorde.

« Nous sommes faits pour penser aux autres, pour aider les autres. Il n'y a pas place aux États-Unis, dans le monde, pour l'égoïsme. Il détruit le sens de la vie, de l'amour, et réduit

Lire A-2, PAPE

Autres textes, A-8



Pour Jean-Paul II, une rencontre aux allures de Mardi Gras.

**Au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic**

**La ronde des manifs reprend**

◆ Durement éprouvée au cours des derniers mois à la suite de l'arrestation de cinq de ses permanents soupçonnés d'attentats à la bombe contre les établissements de l'homme d'affaires Raymond Malenfant, la CSN reprend de plus belle la lutte qui l'oppose depuis mai 1986 au propriétaire du Manoir Richelieu. Une centaine de membres de cette centrale syndicale ont ainsi défilé hier dans les rues de Pointe-au-Pic en scandant des slogans hostiles à M. Malenfant et au premier ministre Robert Bourassa. Et d'autres manifestations du genre sont à prévoir au cours des prochaines semaines, ont fait savoir des permanents du syndicat.

par Régys CARON

Déambulant dans les rues pendant une quarantaine de minutes, les manifestants répétaient « Malenfant coupable, Bourassa responsable ». Le défilé s'est mis en branle vers midi et s'est déroulé dans le calme sous la surveillance discrète des agents de la Sûreté du Québec. Le quartier général de la SQ à Québec a dépêché quatre agents en renfort de leurs collègues de La Malbaie pour assurer le maintien de l'ordre pendant la manifestation. Huit policiers ont été affectés à la surveillance.

Lire A-2, MANOIR



La manifestation d'hier a duré une quarantaine de minutes et s'est déroulée dans le calme. Un règlement municipal stipule maintenant que toute organisation désirant tenir une manif dans les rues de Pointe-au-Pic doit, au préalable, obtenir un permis.

**LE SOMMAIRE**

- Annonces classées C-6 à C-11
- Arts ..... C-1 à C-4
- Bandes dessinées ..... B-6
- Cours de français ..... C-14
- Décès ..... C-13
- Dossiers ..... B-3
- Échecs ..... B-6
- Économie ..... A-6
- Editorial ..... B-4
- Journal en classe ..... A-8
- Hier et aujourd'hui ..... A-5
- Horoscope ..... B-1
- Médecine ..... B-1
- Monde ..... A-7 et A-8
- Mots croisés ..... B-6
- Mot mystère ..... B-6
- Où aller à Québec ..... C-4
- Patron ..... C-11
- Science ..... B-1 et B-2

**LA MÉTÉO**



De la pluie par moments, des nuages, des vents modérés. Maximum de 20 degrés. Demain: encore des averses.

Détails, page C-6

**MARDI**

**CAHIER MODE AUTOMNE-HIVER**





Le fait que Me Jean Bazin accède au Sénat sur une nomination du premier ministre Brian Mulroney à peu près au même moment où il prenait officiellement charge de l'ABC a soulevé certaines questions au sein de l'organisme. Ci-dessus: Me Bazin peut avant son assermentation, en février.

## Pour l'Association du Barreau canadien L'accessibilité de la justice laisse à désirer

♦OTTAWA - Malgré ce que l'on pourrait croire, la justice n'est pas aussi accessible au Canada qu'elle le devrait. Frais de cour très élevés, lourdeur de l'appareil et austérité intimidante pour le citoyen moyen, voilà certains problèmes sur lesquels entend se pencher l'Association du Barreau canadien (ABC).

textes de Pierre-Paul NOREAU

Le président de l'organisme, le sénateur Jean Bazin, rencontrait quelques représentants de la presse la semaine dernière pour discuter des priorités de son groupe cette année.

L'Association du Barreau canadien regroupe 35.000 membres à travers le pays, soit majoritairement des avocats et des notaires, mais aussi des professeurs, des juges et des étudiants.

Me Bazin présente son association comme un regroupement sans intérêts privés, partisan ou politique. L'ABC se penche sur les dossiers liés à l'administration de la justice au Canada ou sur un plan interna-

tional. Il n'est nullement question pour l'organisme de la protection des intérêts personnels de ses membres.

Le fait que Me Jean Bazin accède au Sénat sur une nomination du premier ministre Brian Mulroney, un ami de longue date, à peu près au même moment où il prenait officiellement charge de l'ABC a soulevé certaines questions au sein de l'organisme (voir autre texte).

Pour le sénateur Bazin, la question du potentiel conflit d'intérêts a toutefois été réglée par le vote d'appui unanime qu'il a reçu du Conseil et de l'exécutif de l'ABC. Personnellement, il ne se sent nullement aux prises avec des intérêts contradictoires, soit ceux de lobbyiste auprès du gouvernement et ceux de membre de la machine gouvernementale.

Et si une situation n'est pas claire, il entend simplement se retirer pour laisser la parole à un autre porte-parole de l'ABC.

### Education

En ce qui a trait aux projets sur

la table de travail de l'Association du Barreau canadien, Me Bazin reconnaît qu'il n'existe pas de solutions miracles à des problèmes comme celui de l'accessibilité de la justice.

À son avis, on s'est surtout consacré au pays ces dernières années à ceux qui étaient déjà dans le processus. Il faut maintenant, croit-il, réviser les possibilités d'accès, même si l'Aide juridique a solutionné le cas d'une partie de la clientèle, soit celle ayant des revenus modestes.

Mais il reste encore du chemin à faire pour que tout le monde puisse vraiment se sentir à l'aise avec l'appareil judiciaire et ses dédales.

Avec les juges et les procureurs généraux, il entend faire travailler l'ABC à élaborer des stratégies pour ouvrir encore plus grandes les portes, cherchant à diminuer les coûts et à simplifier la procédure.

L'éducation du public est également un des thèmes qu'il entend privilégier. M. Bazin réfère entre autres à des campagnes d'information ou à des groupes itinérants qui se rendraient dans les régions faire la présentation de lois intéressant le public sur une base générale ou touchant leur quotidien.

Dans cette même foulée, le sénateur conservateur entend faire en sorte que l'ABC fasse la promotion de l'utilisation du langage ordinaire en matière légale.

De la même façon qu'un bail de location d'appartement peut être rédigé dans un langage clair pour tout le monde, sans perdre sa valeur, il existe bien d'autres cas où cette approche pourrait être étendue. Son exemple favori est celui d'un contrat de location de voiture qui doit être lu et relu plusieurs fois par un avocat pour en bien saisir tous les raffinements.

M. Bazin a enfin rappelé, lors de sa rencontre, que l'ABC s'est déjà prononcée en faveur de la publicité pour les avocats, pratique déjà acceptée dans plusieurs provinces canadiennes mais pas au Québec. L'admission des caméras dans les causes d'appel ne fait pas problème non plus pour son organisme.

## Le sénateur Bazin à la tête du Barreau canadien: un cas de fumée sans feu

♦OTTAWA - Pour l'avocat Jean Bazin, il n'y a aucun problème à être à la fois sénateur et président de l'Association du Barreau canadien. D'autres y voient pourtant matière à controverse. En bout de ligne cependant, la situation concrète de conflit d'intérêts est pour l'instant absente.

Il est très facile de trouver parmi les avocats connus, des critiques sévères du choix du sénateur Bazin d'accepter ces deux postes. Il l'est cependant beaucoup moins d'obtenir de leur part des commentaires pour publication.

La confrérie des hommes de loi tient à protéger son image publique. Il est d'ailleurs significatif que M. Bazin ait reçu un vote d'appui unanime du Conseil et de l'exécutif de l'Association du Barreau canadien (ABC), malgré une certaine contestation et des inquiétudes réelles.

Ceux qui étaient en désaccord ne tiennent pas du tout à ouvrir une polémique publique. « Nous étions conscients du problème, mais personne ne s'est vraiment senti la

force de s'opposer formellement », rapporte l'un d'eux. Le sénateur est pour ainsi dire sous surveillance pour la durée de son mandat qui se terminera en août prochain. Il l'est tout particulièrement, faut-il comprendre, pour ceux qui ne partagent pas du tout son affiliation conservatrice.

### Souhaitable autrement

L'ex-Bâtonnier du Québec, Me Serge Ménard, ne s'embarrasse pas personnellement des « qu'en dira-t-on » pour exposer son point de vue. « J'aurais préféré qu'il attende un an avant d'être nommé sénateur... », lance-t-il en résumant ses commentaires, mi-blaqueur, mi-sérieux.

Le problème, s'il existe vraiment, n'est pas du tout à son avis, celui du conflit d'intérêts.

L'ABC n'est pas un groupe de lobbyistes, plaide-t-il. L'association ne travaille pour la protection et l'amélioration des intérêts privés de ses membres. « Le Barreau canadien prend des positions d'expert lorsqu'il demande au gouvernement

de modifier certaines législations. » L'amélioration objective des lois est recherchée.

En ce sens, Jean Bazin ne se retrouve pas position conflictuelle, en tentant d'influencer le gouvernement par des représentations devant une commission parlementaire au nom de l'ABC et en votant ensuite les lois de son siège du Sénat.

Un observateur neutre, le doyen de la Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa, Gilles Paquet, qui s'est sérieusement penché sur le phénomène du lobbying, partage ce point de vue sur l'ABC.

À une exception près dans l'histoire récente de l'organisme, soit le cas de l'opposition à une proposition gouvernementale de taxes sur les honoraires, il ne semble pas y avoir de cas où l'association ait vraiment dévié de son objectif « noble » de veiller au bien public.

### Nomination mécanique

L'acceptation par le sénateur Bazin d'oeuvrer comme président de l'ABC peut avoir entaché quelque peu, au goût de certains, l'aura de

pureté autour de l'ABC. La perte d'autonomie de l'organisme entraînée par l'arrivée à sa tête d'un sénateur nommé par les conservateurs n'est qu'apparente et ne résiste pas à l'analyse plus approfondie, estime Me Ménard.

Accéder à la présidence de l'ABC est en fait l'aboutissement d'un processus lourd reparté sur plusieurs années. Me Bazin a d'abord accédé à l'exécutif national, être trésorier et ensuite passer à la vice-présidence pour devenir le remplaçant du président sortant Brian Williams.

« Et, une fois président, ce ne sont pas ses idées personnelles qu'il défend, mais les positions établies par l'exécutif de l'association », poursuit l'ex-Bâtonnier québécois.

Le fait que la présidence soit assumée par un Québécois une fois tous les cinq ans seulement est un autre motif militant en faveur de Me Bazin. « Nous aurions simplement sauté notre tour », conclut Me Ménard.

### Perle de temps

Très préoccupé par les trop nom-

## Responsabilité professionnelle du personnel infirmier

### La mobilisation se révèle très difficile

♦Pour les infirmières, le dossier de leur responsabilité professionnelle dans le cadre de la loi 27 sur les services de santé et les services sociaux demeure primordial. Mais la mobilisation du personnel infirmier pour faire modifier la loi demeure paradoxalement très difficile. C'est ce qu'a expliqué, en substance, la présidente de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Québec (Rive-Sud), Mme Colombe Boisvert, au cours de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, hier, à Saint-Romuald.

par Michel POMERLEAU

Le déroulement de l'assemblée, à laquelle ont assisté environ 70 membres, semblait donner raison à Mme Boisvert. La loi 27 n'a pas soulevé de débat. La présidente a tout juste abordé le sujet en début d'assemblée en lançant aux participants qu'il s'agissait du « dernier coup de barre à donner par la corporation régionale dans ce dossier et que ce n'était que la mobilisation qui permettrait d'obtenir des changements ».

Colombe Boisvert a expliqué que la plupart des infirmières et infirmiers se sentent peu concernés par l'application de cette loi, qu'ils saisissent mal en quoi elle peut les toucher.

En deux mots, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, dont fait partie la corporation comme section régionale, craint que les imprécisions de la loi n'accroissent, dans les faits, trop de pouvoirs aux chefs de départements cliniques, au détriment des directrices des soins infirmiers, dans l'élaboration et la coordination des soins infirmiers.

« Et la plupart des infirmières, souligne Mme Boisvert, ont le réflexe de penser que ce ne sont que les directrices de soins infirmiers qui sont concernées alors que le problème de subordination aux médecins de la gestion de ces soins que pourrait engendrer l'application ri-

goureuse de la loi nous concerne toutes. »

En dépit des tentatives répétées de l'ordre, depuis deux ou trois ans, pour faire modifier la loi, Mme Boisvert avoue que la question reste encore, à toutes fins utiles, une sorte de préoccupation limitée aux administratrices de l'ordre et des corporations régionales. Pour sensibiliser davantage les membres au problème, la présidente de l'ordre, Jeannine Pelland, a entrepris une tournée provinciale d'information qui la mènera cette semaine, mercredi et jeudi, dans la région de Québec.

Cette tournée a été mise sur pied en prévision de l'assemblée annuelle de l'ordre, qui se tiendra les 9 et 10 novembre à Québec et au cours de laquelle la question de la loi 27 devrait être sérieusement débattue. Mme Boisvert confiait d'ailleurs « qu'il pourrait bien y avoir des surprises » à ces assises annuelles. Il semble que la « proximité du parlement » puisse inspirer certaines actions aux infirmières et infirmiers.

La Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Québec (Rive-Sud) compte 4.000 membres. Elle couvre le territoire s'étendant de Rivière-du-Loup à Thetford-Mines.



Au centre: la présidente de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Québec (Rive-Sud), Mme Colombe Boisvert, encadrée à gauche de la secrétaire, Pierrette Boucher et de la vice-présidente, Denise Forgues. A droite, le trésorier, André Gagné.

## Hôtel-Dieu d'Arthabaska: les médecins adhèrent au comité tripartite d'enquête sur l'administration

♦Les médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ont accepté de participer à un comité tripartite qui aura pour mandat de trouver des solutions aux difficultés administratives de cet établissement. C'est ce qu'a fait savoir, vendredi après-midi, le porte-parole des médecins au conseil d'administration de cet hôpital, le Dr Michel Gagnon.

par Michel POMERLEAU

Cette formule de comité tripar-

tite a été proposée, il y a quelques jours, par l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) en guise de mesure tampon à la démission des 68 médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu déposée la semaine dernière. Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) en est venu à poser ce geste pour protester contre la gestion de la directrice générale, Soeur Claire Perreault, à qui il reproche son manque de consultation dans l'application du plan de redressement budgétaire du centre hospitalier.

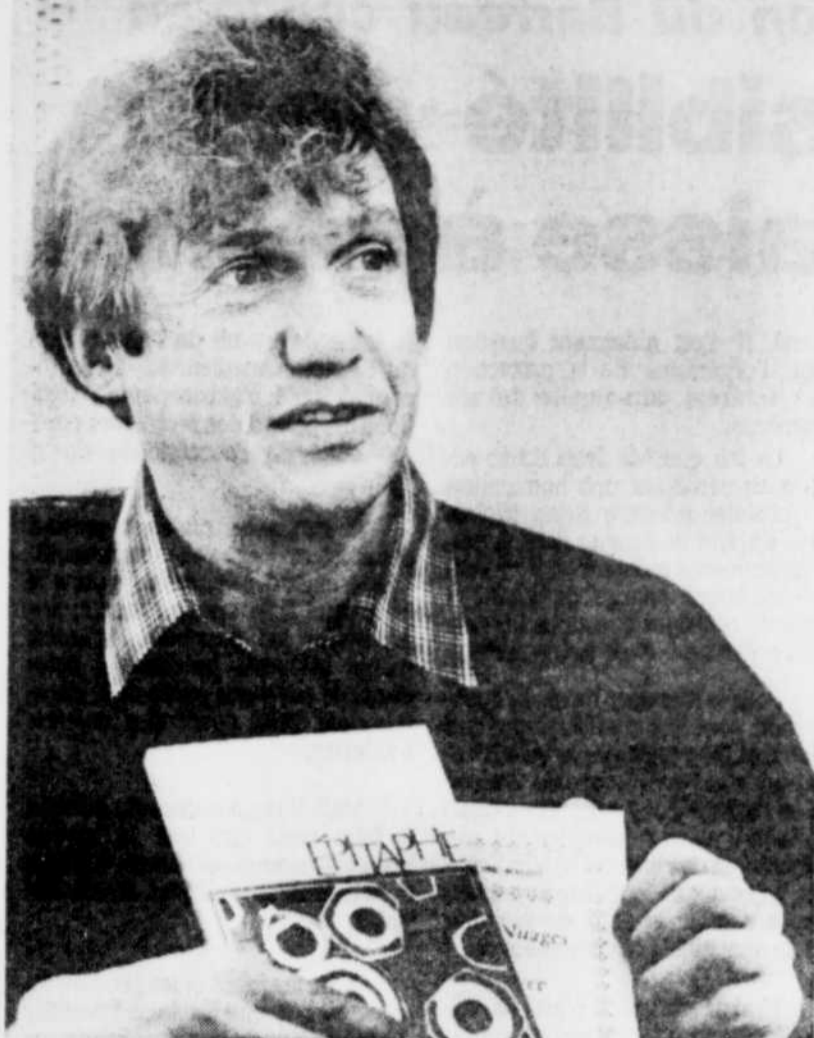
L'acceptation de cette mesure par le CMDP ne change rien à la démission de 68 de ses membres cependant. Comme l'a souligné le Dr Gagnon, le dépôt des démissions reste valable et celles-ci ne seront légalement effectives que le 4 novembre. D'ici là, le comité tripartite aura donc à trouver une solution qui satisfiera les médecins et dentistes qui, jusqu'à maintenant, exigeaient la démission de la directrice générale.

Du côté du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, qui avait

déjà accepté la proposition de l'AHQ, le président, Claude Aubert, a été avisé officiellement de la décision du CMDP des hier. Il a indiqué que le processus de formation du comité devait conséquemment être enclenché dans les heures suivantes. Des résultats ne doivent cependant pas être attendus avant lundi ou mardi, a-t-il ajouté.

En vertu de la proposition de l'AHQ, le comité tripartite doit être formé de quatre représentants du conseil d'administration de l'hôpital,

de quatre représentants du CMDP et d'une personne extérieure à l'établissement. Le conseil d'administration et le CMDP devront s'entendre sur le choix de cette personne ressource et en aviser l'Association des hôpitaux du Québec. M. Aubert a confié que des candidats étaient déjà envisagés d'un côté comme de l'autre, mais qu'il faudrait quelques consultations avant de s'entendre sur un choix définitif. Il estime que le tout devrait être réglé en début de semaine et que le comité pourrait des lors entreprendre son travail.



Le Soleil, René St-Pierre

Antoine-Hubert Wallot, médecin, psychiatre, philosophe, administrateur, artiste-peintre, poète et musicien.

## Surtout les hommes sont frappés

# La maladie mentale, plus menaçante que jamais

♦ La maladie mentale est un problème de notre temps. Elle frappe tous les groupes sociaux, sans exception. Plus menaçante que jamais, elle frappe surtout les hommes mais n'épargne pas les femmes.

par Jean-Claude RIVARD

La pharmacologie pour la traiter n'a guère évolué, depuis les années 1950 et les pas de la science sont eux-mêmes très lents pour aider à l'expliquer. Tout au plus a-t-on découvert l'existence d'un lien entre la maladie et le stress provoqué sur l'individu par le contexte socio-économique, le climat social, l'atmosphère familiale et le rejet du milieu; une relation entre la maladie et certains neurones du cerveau.

Mais on a trouvé rien de plus, à part, peut-être, le fait de redécouvrir ce qui est dans son milieu que le malade mental peut le mieux se rétablir.

Mais quel milieu? Le contexte

social qui cause la maladie, les asiles d'autrefois, les centres d'accueil ou quelque chose de neuf à découvrir?

Le professeur Hubert-Antoine Wallot, de l'Université du Québec à Chicoutimi, est du nombre des hommes de science que la question préoccupe. A 43 ans, il est docteur en médecine, en psychiatrie, en philosophie et en sciences de l'administration. Présentement, le Dr Wallot est directeur du programme de maîtrise en gestion de projets à l'UQAC, comme au niveau du réseau UQ. Il est aussi poète bien connu, artiste-peintre de réputation et pianiste amateur. Il occupe enfin nombre de postes au sein d'organismes scientifiques et universitaires, dont celui de gouverneur de l'UQ. Bien que toujours célibataire, il est aussi le père adoptif de deux enfants vietnamiens et d'un jeune Haïtien.

LE SOLEIL l'a rejoint, pour une entrevue, comme il s'appretait à prendre l'avion pour Paris où il doit participer aux travaux de la confé-

rence internationale de l'Association européenne des programmes d'études en services de santé (EAPHSS) et de l'École nationale de la santé publique (ENSP). Les débats y porteront sur les enjeux et les choix des investissements dans la santé publique. D'aucuns spécialistes vont y traiter du sida; certains, des maladies cardiovasculaires; d'autres, enfin, des maladies liées à la génétique. Le Dr Wallot sera, pour sa part, du nombre des savants invités à traiter des maladies mentales. Son exposé portera sur l'histoire des organismes qui ont assumé la prise en charge de la folie, au Québec, depuis les débuts de la colonie.

### Problème de notre temps

Le déclin de l'influence de la religion et des groupes religieux, la fragmentation du tissu social, l'éclatement de la famille sont autant de raisons qui rendent les hommes et les femmes d'aujourd'hui beaucoup plus vulnérables face à la maladie mentale. Autrefois, le travail a fourni une motivation, un sens à la vie qui existe de moins en moins à l'ère du sous-emploi, du chômage, du recours à l'aide sociale, dit le docteur Wallot.

Son expérience de psychiatre lui a permis de constater que la société de productivité et de haute technologie que nous connaissons a elle-même brisé, chez l'individu, le rôle valorisateur du travail. On ne parle maintenant plus que de productivité, de rendement, de compétence. C'est l'ère de l'individualisme, de la compétition. C'est aussi l'ère de la concurrence au robot et à la machine.

Le climat social est tel, explique le Dr Wallot, que les gens ont de plus en plus de difficulté à créer des liens stables entre eux.

La longévité de la femme est aujourd'hui supérieure à celle de l'homme de telle sorte qu'en maria-

ge -ou autrement- elle devient veuve et se retrouve seule beaucoup plus tôt qu'autrefois.

Le Dr Wallot n'est pas convaincu, d'ailleurs, que les mouvements féministes aient réellement bien servi la cause de la femme en lui proposant exclusivement des modèles de vie masculins.

La fiscalité, telle qu'on la connaît actuellement, incite elle-même à l'individualisme, favorisant, du même coup, l'éclatement de la famille et la marée des séparations et des divorces, poursuit le Dr Wallot.

### Les autres causes

Tous ces facteurs socio-économiques qui rendent l'homme et la femme de 1987 beaucoup plus exposés à la maladie mentale que jamais, s'ajoutent d'ailleurs à d'autres causes.

D'aucuns sont strictement biologiques. Face à un stress, certaines personnes développent de l'asthme, des allergies, de l'eczéma, d'autres une maladie mentale. Les hommes sont majoritairement sujets à ses formes les plus graves dont la schizophrénie; les femmes sont, pour leur part, plus sensibles aux dépressions nerveuses. Il en est ainsi pour le suicide réussi, le lot des hommes, comparativement à la simple tentative de suicide, celui des femmes.

Il existe, bien entendu, des facteurs héréditaires que l'on a, depuis toujours, un certain mal à s'expliquer.

La maladie mentale a également pour cause des facteurs accidentels, tels les traumatismes causés lors d'accidents de la route ou d'accidents industriels.

À ces causes de la maladie mentale vient de s'en ajouter une toute nouvelle et qui plonge actuellement le monde de la science dans la plus vive inquiétude: les conséquences psychiques du sida, déclare le Dr Wallot. ●

## Selon le professeur Antoine-Hubert Wallot

# Pour neutraliser les tensions, des exutoires sont nécessaires

♦ Les hommes et les femmes de 1987 ont absolument besoin de s'accrocher à certaines valeurs et à moyens de communication entre humains pour sortir de leur isolement, pour neutraliser l'effet des tensions causées par le contexte socio-économique et pour minimiser les dangers de la maladie mentale.

Le professeur Antoine Wallot, de l'UQAC, a choisi, dans son propre cas, la poésie, la peinture et la musique comme moyen d'expression et de communication.

Selon les travaux de Freud sur la question, le lien est étroit entre l'art et la psychiatrie, dit-il.

Mais l'art ne lui paraît pas le seul exutoire possible. Il pense au bénévolat auprès des défavorisés, à la démarche spirituelle et à tout ce qui peut donner un sens à sa vie.

Il est de ceux, d'ailleurs, qui pré-

conisent le traitement du malade mental dans « son milieu », à la condition, bien entendu que ce milieu soit débarrassé des irritants ou des excitants qui ont causé la maladie.

À cet égard, il reconnaît qu'il s'est accompli, au plan humanitaire, d'énormes progrès, au Québec, depuis le temps où l'on emprisonnait des malades mentaux sans défense avec des criminels qui n'hésitaient pas à les brutaliser. Mais en même temps, il reconnaît que les progrès médicaux, sociaux et scientifiques ont été relativement modestes.

### De la prison à l'asile

Les asiles destinés à mettre les malades mentaux à l'abri des stimulations nocives de la société sont apparus relativement tard. Mais ils ont néanmoins connu un âge d'or (entre 1840 et 1870) qui permit même de croire, à un certain moment, que la maladie mentale était définitivement vaincue. Que non. On a sur-

peuplé les institutions et les malades ont rechuté.

Au Canada français les progrès furent beaucoup moins rapides qu'au Canada anglais, rapporte le Dr Wallot. Non seulement y avait-on une conception fataliste de la maladie mentale, mais les communautés religieuses qui ont assumé la prise en charge des malades ont surtout cherché à développer des valeurs religieuses (pauvreté, résignation, renoncement, chasteté) pas nécessairement appropriées dans les circonstances.

Le Dr L. Douglas, fondateur de l'hôpital Saint-Michel-Archange, fut vraiment un précurseur, lorsqu'il soutint que les malades guériraient beaucoup plus vite si on leur procurait des occupations, du travail, un encadrement adéquat et un voisinage avec la nature, loin des excitations provoquées par la société, estime le Dr Wallot. Il regrette que

l'apport du Dr Douglas se soit perdu avec le surpeuplement des institutions.

### Les progrès du Canada anglais

Au Canada anglais, de 1930 à 1950, les progrès ont été nettement plus rapides: ouverture d'hôpitaux spécialisés, implication accrue des citoyens, rôle plus grand dévolu aux médecins, découvertes de nouvelles techniques et de nouveaux médicaments: bromides, chloral, barbituriques, insuline, électro-chocs, lobotomie et largatril.

Des progrès de cette époque, seuls ne subsistent que le recours aux électro-chocs, dans des cas particuliers, et l'usage du largatril et de ses dérivés.

Au Québec, il faudra attendre le début des années 60, (après *Les fous crient au secours*) pour que l'on s'intéresse vraiment au sort des malades mentaux. Les travaux et le rapport de la Commission Bédard ont été pour le traitement de la maladie mentale, l'équivalent de ce que fut le Rapport Castonguay en regard de la santé publique, affirme le Dr Wallot. ●

## Découverte suédoise: une substance aiderait le traitement de la maladie d'Alzheimer

♦ NEW YORK (AP) - Une substance qui stimule les cellules cérébrales et qui a permis d'enrayer partiellement la perte de mémoire chez des rats âgés pourrait aider à traiter la maladie d'Alzheimer et autres maladies neurologiques, révèlent des travaux menés par des chercheurs suédois.

Des injections d'un « facteur de croissance nerveuse » dans les cellules cérébrales de rats ont permis de stopper le processus d'atrophie des cellules, affirme le Pr Anders Bjorklund de l'Université suédoise de Lund dans un article publié par la publication britannique Nature.

Bien que les rats traités n'aient pas souffert de la maladie d'Alzheimer, les effets de cette substance sur les désordres liés au vieillissement, explique le Pr Bjorklund, permettent de penser qu'elle pourrait être efficace dans le traitement de la maladie d'Alzheimer mais aussi de la maladie de Parkinson.

Le « facteur de croissance nerveuse » stimule la croissance des

cellules nerveuses et les aide à survivre en cas de lésion. Ce facteur est très proche d'une substance naturellement produite par l'organisme. Il semble, selon ce neurobiologiste suédois, que l'atrophie des cellules, qui se produit lors du vieillissement, soit liée à une baisse de la production de cette substance ou du moins à des réactions moindres de l'organisme.

Lors de leurs travaux, les chercheurs ont plus particulièrement examiné les cellules du lobe frontal du cerveau de rats, cellules qui communiquent grâce à une substance appelée acétylcholine. La quantité d'acétylcholine dans les cellules, et donc le degré d'atrophie cellulaire, et l'importance des défaillances du rat en matière de mémoire et d'apprentissage sont liées, souligne le Pr Bjorklund.

### Expériences

Pour étayer cette affirmation, le Pr Bjorklund et son équipe ont mené des expériences avec 24 rats souffrant de troubles de la mémoire et de l'apprentissage liés au vieillissement. Un tube très fin, relié à une pompe injectant en permanence le facteur de croissance nerveuse, a été implanté dans le cerveau de 11 de ces animaux qui ont conservé ce dispositif pendant quatre semaines.

Certains des autres rats ont reçu, par le même procédé, une substance inerte. Tous les rats ont subi deux séances de tests au cours desquelles il leur fallait chercher et trouver une petite plate-forme recouverte d'un liquide opaque, un exercice que les rats normaux n'ont aucun mal à effectuer.

Lors de la première séance de tests, menée une semaine environ après le début du traitement, les rats recevant le facteur de croissance nerveuse n'ont fait ni mieux ni moins bien que ceux n'ayant reçu que la substance inerte.

Mais 12 jours plus tard, lors de la deuxième séance de tests, les rats traités se sont beaucoup mieux comportés, réalisant des performances égales à celles de rats en pleine santé.

Les examens menés ensuite ont montré que cette différence était due à l'amélioration de la mémoire, la capacité d'apprentissage, en revanche, étant toujours déficiente. Les cellules cérébrales irriguées par le facteur de croissance étaient beaucoup moins atrophiées qu'avant le traitement, tandis que celles situées loin de la substance ne s'étaient pas améliorées. ●

JUSQU'AU 31 OCTOBRE



AUTOMOBILISTES ET MOTOCYCLISTES!

PROFITEZ DU RABAIS

33 1/3%

à l'achat d'une annonce classée dans les rubriques suivantes:

- 605 - autos à vendre
- 622 - 4 X 4
- 625 - camions à vendre
- 665 - motocyclettes

\*Cette offre s'adresse seulement aux particuliers.

Les Annonces classées du

SOLEIL

c'est facile

647-3311

## ÉCOUTE TON CORPS



### SAVEZ-VOUS AIMER?

Aujourd'hui j'ai choisi de parler d'amour. C'est le sujet préféré de tous les êtres humains. Malheureusement, très peu de gens savent vraiment aimer. Savez-vous que c'est la raison première d'être sur la terre? Vous n'êtes pas ici pour faire de l'argent, avoir de la gloire ou du pouvoir! Vous n'êtes pas non plus sur cette terre pour décider de la vie des autres, c'est-à-dire ce qu'ils devraient faire, dire ou penser ou ne pas faire, ne pas dire ou ne pas penser.

Nous sommes tous ici pour apprendre à aimer malgré différentes circonstances difficiles de notre vie.

Certains doivent apprendre à aimer malgré la violence, la maladie, l'autorité, d'autres malgré l'indifférence ou la possession, le rejet, la pauvreté, etc.

Aimer, c'est accepter les désirs ou opinions des autres, même si vous n'êtes pas d'accord ou que vous ne comprenez pas. Aimer, c'est donner ou guider sans attente. La même définition peut être utilisée pour "s'aimer soi-même".

Quelle est la dernière fois que vous vous êtes dit: "Je m'aime!!!" Vous êtes la personne la plus importante sur la terre. Voilà une bonne raison pour vous aimer. Si vous ne vous aimez pas, vous vous critiquez ou jugez continuellement, comment pouvez-vous attendre que les autres vous aiment? Commencez à faire la liste de toutes vos qualités. Vous serez agréablement surpris(e)! A combien de personnes avez-vous dit "Je t'aime" depuis une semaine? Cependant, je suis assurée que vous l'avez pensé. Pourquoi ne pas le dire? Ça apporte toujours un rayon de soleil à la personne qui le reçoit et vous, en tant que donneur, recevez de l'amour au centuple!

Le Centre "Écoute ton corps" offre une conférence-information gratuite le mercredi 16 sept. à 19h30. Une nouvelle série de 10 semaines débutera le mercredi 23 sept. à 19h30, au Centre pédagogique à Sainte-Foy, au 2299, Versant-Nord, entrée ouest, porte # 2.

De plus, le dimanche 27 septembre à 19h30, Lise Bourbeau sera la conférencière invitée à l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy, salle Argenson et Frontenac.

Le prix d'entrée est de 10\$.

Pour ces événements, réservez à l'avance.

Place limitées.

Tél.: 683-2656

pour l'extérieur: 1-800-361-3834

## carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE SOLEIL LTÉE,

C.P. 1547,

QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication, jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

## REPRÉSENTANT(E) IMMOBILIER(ÈRE)

expérimenté(e) pour louer appartements, ayant certaines capacités de gestion. Travail à plein temps à Ste-Foy.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Immeubles Roussin Ltée  
s/s M. Bruno Roussin  
3500, Maricourt  
Ste-Foy G1W 2M7



## L'ÉCONOMIE

## La guerre du porc sur fond de libre-échange

♦PARNELL, Iowa (PC) - Des que vous l'y invitez, Don Gingerich s'empresse de vous démontrer, crayon en main, que les importations de porcs canadiens sur pied sont néfastes à son entreprise.

par Darlene RUDE

« Les spécialistes affirment que ces importations suscitent une chute de prix variant de \$3 à \$5 le 100 livres pour les porcs que nous engraissons », d'affirmer l'agriculteur américain.

Sur sa ferme, où il engraisse 1.200 porcs dans plusieurs bâtiments, M. Gingerich souligne qu'une telle chute des prix se traduit pour lui par une perte en revenus annuels de l'ordre de \$30.000, ce qui représenterait ses profits.

« Pour moi, cette somme est d'une grande importance. Elle représente la différence entre une année de travail inutile et des profits. »

La situation a changé, toutefois, il y a deux ans. Gingerich, un fermier de 47 ans, ainsi que les nombreux autres éleveurs de porc de l'Iowa, État qui produit le quart du porc américain, ont pu compter sur l'aide de leurs législateurs. Dans un jugement qui souleva l'indignation des éleveurs de porc du Canada, la Commission sur le Commerce international des États-Unis décréta que les importations de porc vivant du Canada étaient injustement subventionnées et étaient nuisibles aux producteurs américains.

Les importations, de l'ordre de quelque \$200 millions par année, furent frappées alors d'un droit de l'ordre de 4,4 cents la livre. Cette taxe frappait les porcs entiers expédiés vers les usines de transformation des États-Unis.

Les agriculteurs des deux pays ne se livrent pas une guerre économique et législative que sur le porc, point s'en faut. Ainsi, de coûteuses et longues procédures judiciaires ont sévi entre les producteurs de maïs des deux pays. À l'exemple de tous les producteurs agricoles du monde, Canada et États-Unis ont de plus en plus tendance à protéger leurs marchés. Cette guerre commerciale internationale qui frappe l'agriculture a provoqué une baisse des prix de multiples denrées, ce soit le blé canadien ou le sucre brésilien.

Le dernier jugement de la Commission sur le Commerce international, à Washington, a provoqué une baisse des exportations de porc vivant vers les États-Unis, l'an dernier, alors que les producteurs canadiens n'ont vendu que pour \$82 millions de leurs porcs outre-frontière.



L'éleveur américain Don Gingerich estime que les importations canadiennes de porc lui faisait perdre \$30.000 de revenus par année, ce qui représentait ses profits.

## Appel

Cette guerre du porc est loin d'être terminée. Les producteurs canadiens, qui affirment que leurs exportations de porc vivant et de produits du porc n'excèdent pas quatre pour 100 du marché américain, ont interjeté appel et attendent la décision du tribunal de deuxième instance.

La Cour internationale du Commerce, qui entend l'appel, a réclamé des producteurs américains de fournir des informations supplémentaires sur les torts subis par le biais des importations canadiennes.

En vertu d'une révision constante de la décision de la Commission sur le Commerce international, les droits réclamés sur les exporta-

tions canadiennes pourraient bientôt être réduits. Les prix du porc ont en effet grimpé constamment, au cours des derniers mois, aux États-Unis. Les 54 porcs que M. Gingerich a livrés au marché, récemment, ont été vendus aux meilleurs prix enregistrés depuis 1982.

Par contre, en vertu d'une législation commerciale récente adoptée cet été par le Sénat américain - le Congrès ne s'est pas encore prononcé - les exportations canadiennes de porc pourraient être encore plus réduites. Cette législation faciliterait l'application des droits à l'importation de produits du porc, qu'ils soient frais ou congelés. Ces produits transformés ne sont actuellement frappés d'aucun droit.

Charles Harness, de Des Moines, en Iowa, porte-parole de l'Association des producteurs de porc des États-Unis, a laissé entendre clairement, cette semaine, que cet organisme réclamera incessamment que des droits soient également imposés sur les produits transformés du porc.

Les Américains se plaignent en effet de ce que les Canadiens aient augmenté considérablement leurs exportations de produits transformés tels le jambon, le bacon et le saucisson de Bologne, faisant d'autant disparaître les avantages qu'ils ont retirés de l'imposition de droits d'exportation sur le porc vivant.

L'an dernier, les producteurs canadiens ont exporté pour \$483 millions de produits transformés du porc vers les États-Unis, contre \$364 millions l'année précédente.

## Les subventions

Bill Vaggs, président du Conseil canadien du porc et lui-même propriétaire d'un élevage de 10.000 bêtes dans la région de Winnipeg, prévoit qu'il faudra au moins un an avant que les éleveurs américains puissent saisir un tribunal de leurs griefs sur les produits du porc.

« Nous commençons à être las de cette querelle, reconnaît-il. Avec les Américains et leurs tendances protectionnistes, vous ne savez jamais à quoi vous attendre. Nous sommes assis sur une bombe à retardement. »

À l'instar de plusieurs autres différends commerciaux entre les deux pays, la querelle du porc porte avant tout sur les subventions, plus précisément sur la définition que chacun donne à une subvention.

Les Américains prétendent que les plans de stabilisation des prix du porc, créés par les producteurs et les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, permettent aux producteurs d'empocher des sommes énormes et les encourage à accroître l'importance de leurs troupeaux.

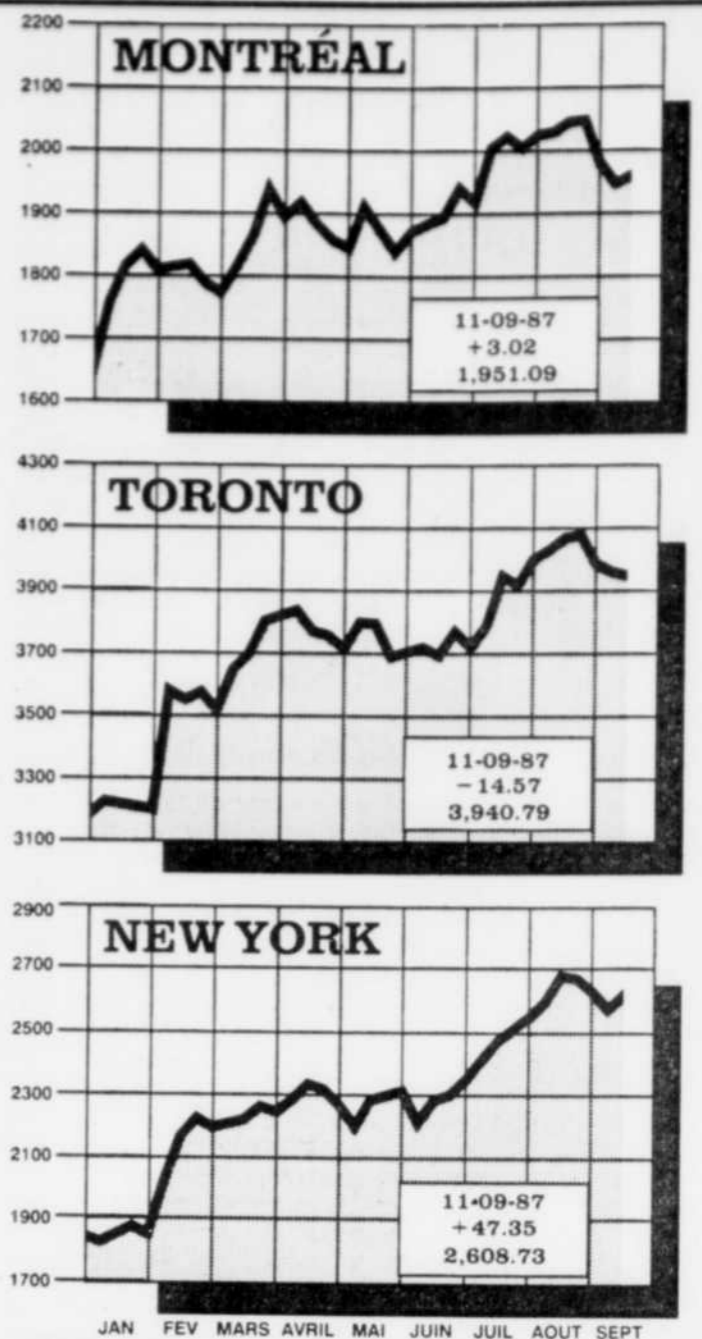
Les Canadiens répliquent en affirmant que les producteurs américains sont indirectement subventionnés par la Loi agricole de 1985 qui garantit aux producteurs environ le double du prix normal pour le maïs cultivé en vue d'en nourrir leurs troupeaux porcins.

« Les producteurs de porc américains ne reçoivent pas, n'ont pas reçu et ne réclament pas de subventions, de quelque sorte que ce soit, prétend M. Harness. La majorité de ces producteurs utilisent le maïs pour nourrir leur troupeau, mais nous ne pouvons tenir compte du prix du maïs du fait que nous n'en représentons pas les producteurs. »

Malgré les ristournes qu'il touche sous forme de subventions ou de certificats d'achat de maïs, le fermier Gingerich soutient qu'il serait prêt à abandonner ces stimulants financiers en échange d'un accord de libre-échange canado-américain.

« Si le Canada n'avait aucun programme de stabilisation des prix, nous pourrions nous faire concurrence sur un pied d'égalité. »

## TENDANCES DES MARCHÉS



## La descente freinée

♦(par AFP et PC) — Un optimisme prudent est réapparu à Wall Street la semaine passée, les investisseurs réagissant au second plan les inquiétudes relatives à l'économie et les craintes d'un relèvement supplémentaire des taux d'intérêt, dans un marché actif.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a repassé la barre des 2.600 et a terminé la semaine avec des gains de 47,35 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Le marché a ouvert la semaine sur un ton faible mardi — il a été fermé lundi à l'occasion de la fête du Travail — mais une réaction technique s'est déclenchée à la mi-semaine lorsque l'indice est brièvement tombé au-dessous de l'important seuil de résistance psychologique de 2.500.

Le sentiment négatif a commencé à s'éroder mercredi, aidé par une stabilisation du dollar et par la révision en baisse de l'estimation des dépenses d'investissement des entreprises américaines en 1987, calmant l'appéhension d'une relance de l'inflation qui avait amené la Réserve fédérale à relever le taux d'escompte la semaine précédente pour la première fois depuis trois ans. La reprise a toutefois été modérée par l'attente des statistiques sur le commerce extérieur, les analystes ayant soulevé la possibilité d'une nouvelle augmentation du taux d'escompte en cas d'aggravation du déficit.

Elle a pris de l'ampleur jeudi à l'annonce que l'indice des prix de gros avait diminué de 0,2 pour 100 en juillet, en données brutes, ce qui a apaisé davantage les craintes d'un retour en force de l'inflation, et s'est accélérée vendredi malgré que le déficit de la balance commerciale américaine ait atteint le chiffre record de 16,5 milliards de dollars. Bien que le dollar ait chuté à cette annonce, il s'est redressé plus tard, ce qui a stimulé les avances à Wall Street.

D'autre part, à la Bourse de Montréal tous les secteurs du marché ont cédé du terrain cette semaine, sauf celui des valeurs minières. En clôturant vendredi à 1.951,09 l'indice général XXM est en hausse de 3,02 points, par rapport à la position qu'il occupait le vendredi précédent (1.948,07).

Le sous-indice du compartiment des valeurs forestières est inchangé. Le groupe des minières enregistre une hausse de 54 points, tandis que celui des pétrolières est en recul de 39 points.

Notons que les marchés canadiens étaient également fermés lundi, à l'occasion de la fête du Travail.

Sur la place de Toronto, malgré un beau redressement opéré l'avant-dernier jour, l'indice composite TSE-300 affiche une perte nette de 14,57 points pour la semaine.

À la Bourse de Vancouver, l'indicateur général de tendance boucle le circuit hebdomadaire sur une baisse nette de 21 points.

## Minitel n'emballa pas le ministre French

♦MONTREAL (PC) - Minitel, ce petit terminal vidéotex à usage domestique qui a séduit trois millions de Français et s'apprête à envahir le Québec, n'emballa pas le ministre québécois des Communications, M. Richard French. Pas plus que ses deux compétiteurs d'ailleurs, ALEX et PEPS, dont les parrains ont déjà annoncé la venue prochaine sur le marché québécois.

« La situation canadienne est très différente », a-t-il déclaré hier au Devoir lors d'un entretien téléphonique. « Pour réussir ils devront innover dans des secteurs très différents de ceux qui ont fait le succès unique du projet français. »

« Les gens ne vont pas se battre dans les autobus pour avoir leur appareil, ajoute-t-il. Ce n'est pas évident qu'il y aura de l'intérêt. »

Le parrain québécois de Minitel prévoit installer 800.000 terminaux au Québec d'ici cinq ans. Bell Canada en implémentera quelques milliers à Montréal d'ici mars 1988.

Selon M. French le taux de satisfaction des usagers canadiens du téléphone est beaucoup plus élevé que ne l'était celui des Français lorsque Minitel a été lancé.

À l'origine le projet Minitel français visait à fournir aux usagers du téléphone un annuaire électronique, plus rapide à l'usage que le désormais trop volumineux annuaire de téléphone ou les services d'information inaccessibles.

« L'expérience française ne peut pas être reproduite ici, insiste le ministre des Communications. Ces projets sont légitimes mais le succès n'est pas garanti. »

Le ministère des Communications du Québec n'en suit pas moins avec intérêt le développement récemment annoncé de trois réseaux de vidéotex, celui de Bell Canada, prénommé ALEX, celui du CETI, utilisant la technologie française Minitel et celui de PEPS. Les trois réseaux proposent aux Québécois de faire entrer dans leur salon un terminal vidéotex branché à leur téléphone, promettant que des fournisseurs y offriront de multiples services d'information ou de divertissement, tout comme la possibilité d'effectuer des transactions bancaires ou de magasiner à distance.

Les réseaux télématiques intéressent le ministre, convient M. French. Il n'y a pas de doute que le gouvernement y participera, mais comme « serveur » non comme source de financement. « Nous avons des banques de données que nous souhaitons commercialiser », explique le ministre.

Il est encore trop tôt toutefois pour dire quel réseau Québec privilégiera pour mettre ces banques de données à la disposition du public.

Le projet de Bell Canada ne sera pas automatiquement le choix du gouvernement même s'il utilise une technologie canadienne, a déclaré hier le député de Westmount. Chaque projet sera jugé au mérite. Le gouvernement ignore encore lui-même combien de banques de données il gère et lesquelles il souhaiterait mettre à la disposition du public.

Aucun des trois réseaux projetés n'a encore approché le gouvernement pour lui demander sa partici-

pation, confirme M. French. Seul Bell Canada a fait parvenir au ministère les détails de son projet.

## Pour les femmes entrepreneures et cadres

## Le cinquième concours annuel au Titre d'excellence est ouvert

♦L'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain Inc. a lancé, ces jours derniers, son cinquième concours annuel au Titre d'excellence, qui vise à faire connaître davantage l'importance et le professionnalisme des femmes sur le marché du travail, ainsi que leur contribution à la vie économique de la région 03 de Québec.

par Réal LABERGE

La responsable de l'AFC, Mme Celine Couture, a précisé que les candidates auront jusqu'au vendredi 9 octobre 1987, pour faire parvenir les documents d'admissibilité au concours, qui coïncide cette année avec le 40e anniversaire de fondation de l'association.

De nouveau, le Titre d'excellence s'adresse à deux catégories de femmes, soit la femme-entrepreneure et la femme-cadre.

Pour poser leur candidature à la section de la femme-entrepreneure, les femmes intéressées de

la région de Québec doivent être propriétaires ou associées dans une entreprise. Elles doivent aussi occuper un poste de responsabilité et travailler dans l'entreprise commerciale ou industrielle concernée.

La femme candidate à la catégorie de femme-cadre doit occuper un poste de responsabilité et travailler pour une organisation privée ou publique. Son travail doit contribuer de façon significative à l'essor de cet organisme. Elle doit aussi occuper un poste d'employée-cadre intermédiaire, supérieure ou professionnelle.

D'autres exigences demandent que les aspirantes accompagnent leur demande d'admissibilité de deux lettres d'appui, provenant de membres de l'association, ou du milieu de travail des personnes intéressées.

Les candidates doivent encore résider dans la région 03 et être actives sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Pour en savoir davantage sur

les exigences d'admissibilité, ou obtenir le dépliant d'information ou d'adhésion, il faut s'adresser au Secrétariat du concours Titre d'excellence 1986, case postale 9541, Sainte-Foy, Qc, code postal G1V 4B8, ou en communiquant avec Mme Celine Couture, au numéro téléphonique (418) 527-4612.

## Finalistes, le 21 octobre

Concernant le déroulement du concours, les candidatures feront l'objet d'un double jury.

Un premier groupe formé de représentants de la petite, moyenne et grande entreprise, dans divers secteurs économiques tels que l'industrie manufacturière, l'éducation, le milieu financier et le journalisme, analysera les candidatures en vue de choisir six finalistes, dont les noms seront rendus publics le 21 octobre.

Quant au choix final des deux Titres d'excellence, il sera divulgué à l'occasion de la soirée de gala organisée par l'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain, qui aura lieu le mar-

di 27 octobre, dans la salle de bal de l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec, dans le cadre de la Semaine de la PME.

L'année dernière, Simone Bernard, présidente de Clément Bernard Liée, de Saint-Raymond de Portneuf, avait remporté le titre dans la catégorie de la femme-entrepreneure, et Gisèle Desrochers, du ministère de l'Industrie et du Commerce, avait mérité celui de femme-cadre.

Ces mentions avaient respectivement été décernées, en 1985, à Suzanne Roy, présidente de Mercury Suzanne Roy Inc., et Francine Roy, directeur des ressources pédagogiques de l'université Laval.

Lors des deux premiers concours, qui étaient restreints à une seule catégorie, les lauréates avaient été Francine St-Pierre, de Francine St-Pierre Inc., en 1983, et Micheline l'Espérance-Labelle, présidente-directrice générale de Didacticiel International et Laboratoire MLL, en 1984.

# LE MONDE

## Pat Robertson sera candidat

♦ WASHINGTON (NYTNS) - Le révérend Pat Robertson devrait annoncer mardi qu'il tentera d'obtenir l'investiture républicaine en vue de l'élection présidentielle de 1988. Robertson devrait alors confirmer qu'il a obtenu les trois millions de promesses d'appui dont il disait avoir besoin pour se lancer dans cette aventure. Le 17 septembre dernier, il avait déclaré qu'il se donnait un an pour réunir ces trois millions d'appuis et qu'il ne serait pas candidat s'il ne les obtenait pas. Vendredi, l'évangéliste a annoncé qu'il donnerait mardi une conférence de presse à son quartier général de Virginia Beach, en Virginie. Une source proche de son organisation politique a dit que le nombre des appuis devrait dépasser le chiffre de trois millions et que Robertson communiquerait probablement la date à laquelle il annoncerait officiellement sa candidature, probablement au début du mois prochain. En plus de leur valeur symbolique, ces appuis fourniraient au candidat une liste de fournisseurs à sa caisse électorale et le personnel nécessaire pour faciliter sa campagne au niveau local.



P. ROBERTSON

## Démission en Yougoslavie

BELGRADE (AFP) - Hamdija Pozderac, vice-président de la présidence collégiale de Yougoslavie, dont le nom avait été associé au scandale financier de l'Agrokromer, a démissionné hier de ses fonctions, a-t-on annoncé officiellement à Belgrade. Pozderac, qui représentait la Bosnie-Herzégovine au sein de la fédération, devait assumer pour un an l'an prochain les fonctions de chef d'Etat. Le scandale financier d'Agrokromer, qui a éclaté le mois dernier, porte notamment sur des traites impayées d'un montant total d'environ \$1 milliard.

## Accueilli par 20 cadavres

RIO DE JANEIRO (AFP) - Les escadrons de la mort ont lancé un défi au nouveau chef de la police civile de l'Etat de Rio de Janeiro Helio Saboya en commettant 20 assassinats le jour même de son entrée en fonctions, a-t-on appris hier de source policière. A côté de l'un des corps criblés de balles avait été laissé notamment un billet souhaitant la bienvenue au nouveau chef en ces termes: « Vive le grand Saboya! Nous allons combattre la violence ». Saboya, un avocat, qui a pris ses fonctions vendredi, a déclaré qu'il combattrait énergiquement la violence dans l'Etat de Rio de Janeiro et ne « permettrait pas que la police soit impliquée dans le trafic de drogue et autres crimes ».

## Décision imprudente à Québec

BEYROUTH (AFP) - Le chef druze Walid Joumblatt a qualifié hier « d'imprudente » la décision prise au sommet de la francophonie de Québec de confier au chef de l'Etat libanais Amine Gemayel les fonds alloués à la reconstruction du Liban. « Il est hautement imprudent de confier cette aide à un personnage dont le mandat se solde par une catastrophe pour son pays, le déclin de la livre libanaise, alors que ses finances personnelles ont connu des succès foudroyants », affirme le dirigeant du Parti socialiste-progressiste. Joumblatt conseille au sommet d'attendre les prochaines élections présidentielles libanaises de septembre 1988 ou de constituer « un comité de surveillance chargé de superviser l'allocation des fonds et surtout leur véritable destination ».

## Bilan connu tardivement

MOSCOU (AFP, AP) - Au moins 65 personnes ont été tuées dans la collision ferroviaire du mois dernier à la gare de Kamensk dans le sud de l'Union soviétique, a annoncé hier le quotidien Gudok qui donne pour la première fois un bilan précis de la catastrophe alors que les médias soviétiques avaient jusqu'ici fait état de « dizaine de morts ». Une enquête a déjà déterminé qu'il y avait eu « négligence criminelle », les freins du convoi de fret, qui avait percuté un train de passagers, ayant été débranchés. Le Politburo a annoncé jeudi que quatre haut-fonctionnaires de l'administration des chemins de fer soviétiques, dont un sous-ministre, avaient été soit limogés soit sévèrement réprimandés par le parti à la suite de cet accident.

## Kohl influencé par la CIA

COLOGNE, RFA (AP) - C'est parce que l'armée soviétique est actuellement dans l'incapacité de lancer une attaque conventionnelle surprise contre l'Europe occidentale que le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a décidé de renoncer à la modernisation des 72 missiles Pershing 1A. C'est ce qu'a affirmé hier le quotidien Express de Cologne, précisant que le chancelier s'était basé sur un « rapport secret de la CIA » américaine. Selon ce rapport, le nombre des militaires des forces soviétiques et la capacité des troupes du Pacte de Varsovie à se mobiliser rapidement auraient été surevaluées. Toutefois, un porte-parole du gouvernement ouest-allemand a démenti que Kohl se soit fondé sur une étude de la CIA pour sa décision du 26 août dernier.

## Coupures sur les mains

WASHINGTON (AFP) - Le technicien de laboratoire de recherches de la région de Washington contaminé par le virus du sida, en manipulant un virus concentré de la maladie, portait des traces de coupures aux mains et a pu être infecté en travaillant avec une centrifugeuse peu hermétique, selon un communiqué publié par l'Institut National de la Santé. Le technicien dont ni l'identité, ni le sexe, ni le laboratoire d'attache n'ont été révélés serait le premier cas de sida chez un employé de laboratoire de recherches sur la maladie. Le communiqué précise que le technicien travaillait pour un établissement non gouvernemental. L'employé portait des gants quand il manipulait le virus. Mais, marqué par des traces de coupures sur les mains, il aurait pu être infecté au contact à main nue d'une centrifugeuse d'herméticité douteuse.

## Electorat cynique ou réaliste

MONTERREY, Mexique (AP) - Plus de moitié des électeurs mexicains croient que la formation politique au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel, va violer la loi électorale lors de l'élection générale de l'année prochaine. Néanmoins, 43 pour 100 d'entre eux pensent qu'ils vont voter pour le PRI alors que la principale formation d'opposition ne reçoit que 25 pour 100 des intentions de vote. De plus, 57 pour 100 des 5.600 personnes interrogées dans le cadre de ce sondage sont d'avis que leur situation financière va se détériorer au cours des 12 prochains mois. Ce sondage a été effectué pour le compte du quotidien El Norte de Monterrey. Au cours de ses 51 années d'existence, le PRI n'a jamais perdu une élection à la présidence ou à un poste de gouverneur. Quand on leur a demandé si les votes de l'année prochaine seraient « respectés », 22 pour 100 ont dit oui, 13 pour 100 peut-être, 58 pour 100 non et 7 pour 100 ont préféré ne pas exprimer leurs opinions.

## Optimisme au sujet de Waite

DAMAS (AP) - Le ministre syrien de la Défense a dit à une délégation de l'Eglise d'Angleterre qu'il aurait bientôt de « bonnes nouvelles » au sujet de l'otage Terry Waite. C'est ce qu'a rapporté une source proche de la délégation. Cette source, qui a requis l'anonymat, a ajouté que le lieutenant-général Mustafa Tlass avait fait cette déclaration en précisant que les démarches syriennes pour obtenir la libération de l'envoyé spécial de l'archevêque Robert Runcie « se poursuivaient ». Waite est disparu à Beyrouth-Ouest le 20 janvier dernier. Son rapt n'a jamais été revendiqué mais les milieux informés croient qu'il est aux mains d'extrémistes pro-iraniens.

# Début difficile de la mission de paix de Perez de Cuellar

♦ NICOSIE (AFP, AP) - La difficile mission de paix du secrétaire général de l'ONU pour tenter de régler le conflit entre l'Irak et l'Irak s'est ouverte hier sur une note pessimiste, Bagdad ayant accusé Téhéran de ne pas avoir respecté la trêve demandée par M. Javier Perez de Cuellar.

De plus, les deux pays belligérants, dans des déclarations publiques, sont restés sur les positions qui ont empêché jusqu'ici l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu.

Au moment même où Perez de Cuellar débutait ses entretiens à Téhéran, en rencontrant hier matin le ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati, un porte-parole militaire irakien affirmait que l'artillerie iranienne poursuivait le pilonnage « d'objectifs civils » et que depuis 48 heures ces bombardements avaient fait 36 morts et plus de 150 blessés. Hier soir, l'Irak annonçait que les bombardements avaient fait cinq autres morts parmi la population civile au cours de la journée.

A l'exception de ces bombardements, aucune autre activité militaire majeure sur le front ou dans les eaux du Golfe n'a été rapportée hier.

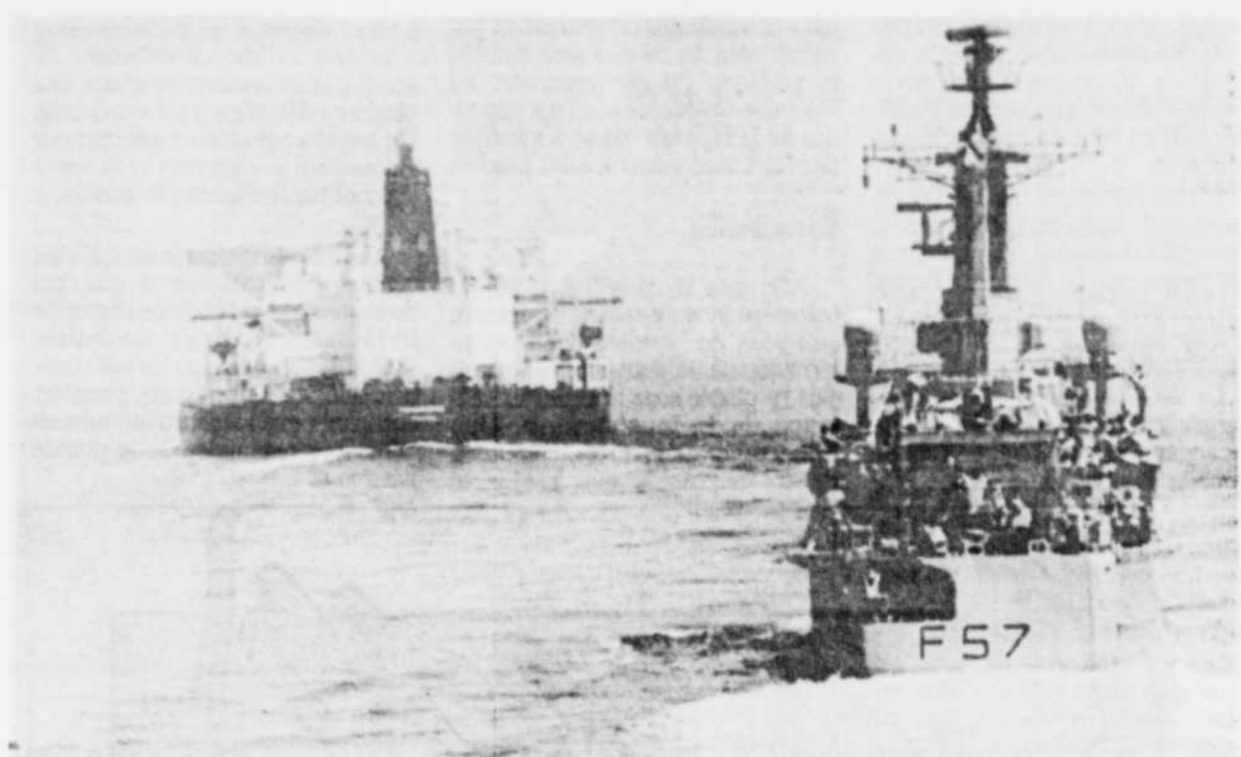
Dès son arrivée vendredi soir à Téhéran, le secrétaire général de l'ONU avait demandé avec insistance aux deux belligérants de respecter un cessez-le-feu durant sa mission, afin de « créer l'atmosphère sereine nécessaire ».

Avant de se rendre demain à Bagdad, Perez de Cuellar doit encore rencontrer le chef de l'Etat irakien, l'Hojatoleslam Ali Khamenei, le président du Parlement, l'Hojatoleslam Hachemi Rafsandjani, et le premier ministre, Mir Hossein Moussavi.

### Pas de décision imposée

Le monde « est bien conscient qu'il est impossible d'imposer une décision » à l'Irak « par des pressions ou des menaces » a déclaré le premier ministre iranien Hossein Moussavi au secrétaire général de l'ONU, selon l'agence IRNA.

L'agence précise que Moussavi a estimé que « pour désamorcer la tension dans la région, des mesures concrètes devraient être prises pour l'instauration de la justice » ajoute l'agence officielle iranienne, rompant ainsi le mutisme des médias



La frégate britannique Andromeda escortait hier, dans le golfe Persique, le Tonbridge, le premier pétrolier koweïtien autorisé à battre pavillon britannique. La photo a été prise au moment où les deux navires approchaient du détroit d'Ormuz.

iraniens sur cette visite en Iran de secrétaire général de l'ONU.

De son côté l'Irak a exigé hier une « réponse claire » de l'Iran à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

Toute « tentative d'esquive, de solution partielle du conflit et toute autre manœuvre iranienne » sera rejetée, ont affirmé les deux plus hautes instances du pays, le conseil de commandement de la révolution

irakienne et de la direction du parti Baas, dans une réunion commune tenue hier soir sous la présidence du chef de l'Etat irakien Saddam Hussein, selon l'agence de presse irakienne INA.

# Succès militaires des contras

♦ MUY MUY, Nicaragua (NYTNS) - Les rebelles nicaraguayens, qui ont l'appui du gouvernement américain, ont réussi à s'implanter solidement dans cette région du centre du Nicaragua, selon les habitants de la région.

La semaine dernière, les contras ont réussi à interrompre la circulation sur une route-clé pendant plusieurs jours.

Les habitants ont dit que les rebelles avaient apparemment construit une ou des bases dans le secteur montagneux au nord-est de Muy Muy.

Depuis que les contras ont commencé, il y a six ans, leurs opérations de guérilla contre le régime sandiniste, ils ont toujours eu pour objectif de conquérir un territoire

nicaraguayen où ils pourraient établir une base semi-permanente d'où ils pourraient lancer des opérations. Ils semblent que cet objectif soit aussi à leur portée dans les provinces orientales de Matagalpa, Boaco et Chontales.

Ironiquement, ces succès militaires des contras surviennent au moment le Nicaragua et les pays frontaliers espèrent obtenir un cessez-le-feu selon les termes de l'accord de paix signé le mois dernier

par les présidents de cinq pays d'Amérique centrale.

Au cours des derniers jours, les médias officiels sandinistes ont confirmé que les contras avaient effectué plusieurs raids à l'intérieur du pays.

Au cours de cette période, la radio d'Etat a promis l'aministie à tous les contras qui déposeraient les armes. De son côté, la radio des rebelles a prié ses forces de ne pas être dupes de ces appels et de continuer le combat jusqu'à la victoire.

# Le Tchad poursuit sa guerre...de mots

♦ PARIS (AFP, NYTNS) - Poursuivant sa guerre de mots qui a suivi l'entrée en vigueur d'une trêve dans la guerre avec la Libye, le Tchad a affirmé hier que des avions militaires libyens avaient survolé illégalement son territoire.

Des responsables tchadiens ont dit que les appareils libyens avaient survolé deux localités dans le nord du pays ainsi qu'Amzouer, près de la frontière soudanaise.

« Il s'agit manifestement d'opérations pour nous menacer », a déclaré Issa Boukar, porte-parole de l'ambassade tchadienne à Paris. Boukar a précisé que les avions n'avaient pas largué de bombes.

Vendredi, le Tchad avait soutenu que des avions libyens avaient bombardé deux villes 72 minutes après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. JANA, l'agence officielle libyenne, a dit que les raids avaient eu lieu mais bien 15 minutes avant le début de la trêve.

Selon le haut-commandement tchadien, le survol d'Amzouer « est lié à la présence des troupes libyennes stationnées sur le territoire soudanais, qui veulent agresser le Tchad à partir du Soudan ».

### Mercenaires

D'autre part, selon une source bien informée à Beyrouth, deux diplomates libyens ont lancé depuis près d'un mois une vaste campagne de recrutement de mercenaires libanais et palestiniens pour la guerre du Tchad.

Ces recruteurs proposeraient jusqu'à \$2.000 dollars par mois à des miliciens en manque d'action. Ces propositions, très alléchantes dans un pays où le salaire minimum plafonne à \$22 par mois, auraient déjà séduit plusieurs centaines de jeunes gens. Un recrutement identique se déroulerait au Sud-Liban.

Par ailleurs, à Paris, le ministre français de la Défense André Giraud a affirmé qu'il n'était « pas question aujourd'hui d'envoyer un militaire de plus » au Tchad et qu'il n'était « en aucun cas question d'opérations militaires nouvelles ou

d'envois d'unités supplémentaires françaises » dans ce pays.

## Test obligatoire de virginité

♦ NEW DELHI (AP) - Les infirmières d'un hôpital d'Etat indien ont fait grève pour protester contre la décision des autorités de forcer certaines d'entre elles à subir un test de virginité

C'est ce qu'a rapporté hier le quotidien Hindu. Le journal précise que les 200 infirmières d'un établissement situé dans l'Etat du Madhya Pradesh, lors de leurs

débrayage de vendredi soir, ont réclamé la démission de quatre responsables, dont des directeurs de l'hôpital, ayant ordonné ces tests pour des employées non mariées. Les infirmières ont déclaré que leurs collègues qui refuseraient de subir volontairement l'examen étaient menacées de réductions salariales. Selon elles, la directive constitue un crime aussi abominable qu'un viol.

## vosre PASSEPORT

### GASTRONOMIQUE

50% 50%

30 SALLES À MANGER

VALIDE - 7 JOURS PAR SEMAINE - 1 AN

DU 15 SEPT. 87 AU 15 SEPT. 88

les rabais sont de

50% pour 2 - 33 1/3% pour 3 - 25% pour 4

L'une des plus belles promotions du secteur de la restauration. 30 restaurants participants qui comptent parmi les meilleures tables de la région de Québec.

### Voici la liste des excellents établissements:

- |                     |                              |               |
|---------------------|------------------------------|---------------|
| CAFÉ L'UNES         | LE VIEUX MOULIN              | CAFÉ ROUSSEAU |
| LE MÉCHOLI          | DES GRONDINES                | Sillery       |
| LE PICOTIN          | LE RICHARD                   | 687-9736      |
| AUX VIEUX CANONS    | LA FENOULLÈRE                | CAFÉ ROUSSEAU |
| LOUIS HEBERT        | TAJ MAHAL                    | CAFÉ ROUSSEAU |
| A LA TABLE          | LA GAMELLE                   | Sainte-Foy    |
| DU SEIGNEUR MAUVIDE | LES GROS LOUPS               | 653-7162      |
| LES APPELLANTS      | CAFÉ LE GREC - ZORBA         |               |
| VO                  | LE COO AU VIN                |               |
| MONSIEUR LE BOEUF   | A LA BASTILLE "CHEZ BAHUAUD" |               |
| LE D'ORSAY          | LE PORTUGAIS                 |               |
| CHEZ RABELAIS       | L'ANSE AUX BARQUES           |               |
| BONAPARTE           | CARTHAGE                     |               |
| LA YOLE             | DA LINO                      |               |
| LE PRETEXTE         | LE PETIT COIN LATIN          |               |
| GEORGES-ALPHONSE    | LA CAGOUILLE                 |               |

LE SOLEIL

# LE MONDE

## L'issue du référendum en Nouvelle-Calédonie est déjà déterminée

♦ NOUMEA (AFP) - Quelque 84.300 électeurs sont appelés à se prononcer aujourd'hui sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et à opter pour l'indépendance ou le maintien de ce territoire du Pacifique-Sud au sein de la République française.

L'issue du scrutin ne fait cependant aucun doute: les partisans de la Calédonie française l'emporteront très largement, en raison de l'appel à la non-participation lancé par l'ensemble des partis indépendantistes qui récuse cette consultation.

La seule inconnue réside dans l'ampleur de la victoire des anti-indépendantistes, qui se mesurera en fonction du taux de participation.

Le premier ministre Jacques Chirac a déclaré vendredi qu'il ne voulait « pas préjuger du résultat, et par conséquent de ce que sera demain la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie ». « Tout dépendra de la réponse qui sera apportée par les Calédoniens », a-t-il précisé.

### Surveillance

Afin que la consultation ait un caractère incontestable, notamment aux yeux de l'opinion publique internationale, le gouvernement français l'a placée sous la haute surveillance de la magistrature. Une commission de contrôle, composée de sept magistrats, veille à la liberté

et à la sincérité du scrutin.

Outre la mise en place d'un important dispositif de sécurité visant à assurer le bon déroulement du scrutin, le haut-commissariat a pris plusieurs décisions à titre préventif. Un arrêté a par ailleurs interdit pour aujourd'hui le transport et la vente d'alcool sur l'ensemble du territoire.

La campagne électorale, qui s'est achevée vendredi soir et qui était boycottée par le Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS) qui regroupe les anti-indépendantistes mélanésiens, premiers occupants mais aujourd'hui minoritaires, s'est déroulée sans grande passion.



A son arrivée sur le campus de l'Université de la Nouvelle-Orléans, la papemobile a été entourée par un mer de parapluies tenus par 250.000 personnes qui avaient bravé un violent orage pour y entendre la messe.

## Jean-Paul II dit qu'une justice aveugle ne peut résoudre le problème des pays endettés

♦ LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane (AFP) - La question de la dette des pays en développement ne peut être résolue uniquement par la « justice aveugle des mécanismes financiers », a affirmé hier Jean-Paul II à la Nouvelle-Orléans.

Cette déclaration, qu'il a insérée dans son homélie, a été interprétée comme un appel adressé à Washington, qui contrôle dans une large mesure les affaires financières de la planète.

Le pape a consacré son homélie au thème de la miséricorde dans les différents domaines de la vie. La question de la dette, a-t-il dit, est « un cas particulièrement urgent ».

« De nombreux pays en développement sont lourdement endettés auprès des nations industrialisées et pour une multitude de raisons ils ont de plus en plus de difficultés à

rembourser leurs emprunts », a déclaré le pape.

« Une justice 'aveugle' ne saurait résoudre seule ce problème d'une manière morale qui serait favorable au bien humain de toutes les parties. L'amour miséricordieux invite à la compréhension mutuelle et à la reconnaissance des priorités et besoins humains, au-delà de la justice 'aveugle' des mécanismes financiers », a poursuivi le souverain pontife.

« Nous devons parvenir à des solutions qui reflètent vraiment à la fois la justice et la miséricorde », a ajouté Jean-Paul II, citant le document du Saint-Siège sur la dette publié l'année dernière.

Jean-Paul II a invoqué également le message pastoral sur l'économie américaine publié par l'évêque des Etats-Unis. Les évêques américains s'y expriment en « professeurs de morale et non en techniciens de

l'économie » et invitent à mettre l'accent sur « les dimensions humaines et éthiques de la vie économique ».

### Ciel inclément

♦ LA NOUVELLE ORLEANS, Louisiane (AFP) - Le ciel a été peu clément pour les deux messes en plein air que le pape Jean-Paul II a dites depuis son arrivée aux Etats-Unis: à chaque fois, de violents orages se sont soudainement abattus sur les fidèles. Hier, à la Nouvelle-Orléans, des trombes d'eau sont tombées pendant une demi-heure sur quelque 200.000 personnes. La cérémonie a bien eu lieu, l'orage s'étant éloigné au moment où l'hélicoptère du pape se posait. La veille, à Miami, le mauvais temps a forcé le pape à interrompre la messe qu'il célébrait pour 250.000 personnes.

### Racisme

LA NOUVELLE-ORLEANS (AFP) - Mgr Joseph Lawson Howze, l'unique Noir américain à diriger un diocèse, a dénoncé le racisme hier en présence du pape en déclarant qu'il constituait « un obstacle majeur pour le développement de la hiérarchie noire au sein de l'Eglise catholique ». Mgr Howze, évêque de Biloxi, a laissé entendre clairement que le racisme était présent au sein de l'Eglise. La communauté catholique noire des Etats-Unis compte quelque 1,3 million de personnes. Interrompu fréquemment par les applaudissements de quelque 1.800 prêtres et responsables catholiques noirs, Mgr Howze a souligné que « dans l'esprit de certains, être noir et catholique n'est pas une notion qui vient spontanément à l'esprit ».

### Peu informé

LA NOUVELLE-ORLEANS (AFP) - Interrogé sur ce qu'il allait dire au pape demain à Phoenix, en Arizona, le gouverneur de cet Etat Evan Mecham a répondu: « Je n'en ai aucune idée. Je ne sais pas s'il parle l'anglais. Il sera de toute façon bien accueilli ». Le pape parle sept langues dont l'anglais, soit six de plus que le gouverneur.

## Le cancer au pancréas de Billy Carter est inopérable

♦ ATLANTA (AP, NYNBS) - Billy Carter, le frère de l'ancien président américain Jimmy Carter, souffre d'un cancer inopérable au pancréas.

Carter a subi une opération d'une durée de six heures, vendredi, au cours de laquelle les médecins ont jugé que l'ablation de la tumeur maligne était impossible en raison de l'importance de sa masse. Les chirurgiens se sont alors limités à libérer une obstruction dans le conduit biliaire. Carter n'avait été hospitalisé que mercredi dernier et ne se doutait nullement de la gravité de son état.

« C'est impossible de fixer l'espérance de vie de gens atteints d'un cancer du pancréas », a déclaré son médecin, le Dr

Martin York. « J'ai eu des patients qui ont vécu deux ou même trois ans mais, dans la plupart des cas, la fin arrive beaucoup plus vite. »

### Maladie familiale

Le cancer du pancréas a emporté le père et une sœur de Billy Carter tandis que sa mère Lillian est morte d'un cancer généralisé en 1983 à l'âge de 85 ans.

Durant son mandat à la présidence des Etats-Unis, Jimmy Carter avait eu à subir les frasques de Billy qui ne cachait pas son penchant pour l'alcool. Finalement, en 1979, Billy Carter cessa subitement de boire en annonçant qu'il « venait de perdre son meilleur ami, la bouteille. »

### DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Louis-Emile Fortin, du 10, des Franciscains, Loretteville, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louis-Emile-Paul Fortin.

### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

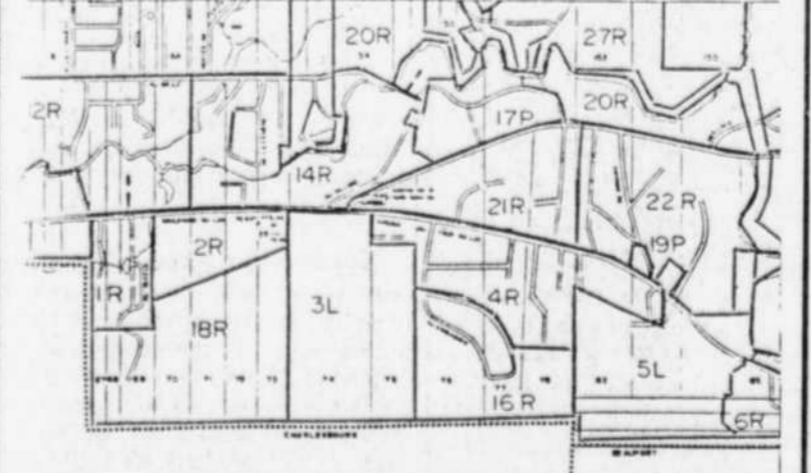
« Les Dames et Messieurs de l'Amitié Inc. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Leopoldine Asselin  
Secrétaire-trésorière

### LA MUNICIPALITE ST-DUNSTAN DU LAC BEAUPORT AVIS PUBLIC

Avis public est donné que le Conseil, suite à l'adoption par résolution d'un projet de règlement lors de la session régulière du 8 septembre 1987, tiendra une assemblée publique de consultation, le 29 septembre 1987, à compter de 19h30 à la Mairie du Lac-Beauport.

Le règlement projeté a pour but d'accroître le territoire de la zone 3L afin d'y inclure la propriété de l'Auberge La Forêt Noire Inc. portant les numéros de cadastre 75-4P et 75-5P et d'inclure les lots 70, 71, 72 et 73 situés à l'ouest du Centre de ski Le Relais et une partie du lot 76 situé à l'est du centre.



Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité, DONNE à Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, ce neuvième jour du mois de septembre 1987.

Henri Zieat  
Secrétaire-trésorier

### Avis de demande de dissolution Tremblay et Fille Lée

Prenez avis que la compagnie/corporation Tremblay et Fille Lée demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Président  
Liliane Tremblay

### LA MUNICIPALITÉ ST-DUNSTAN DU LAC-BEAUPORT APPEL D'OFFRES

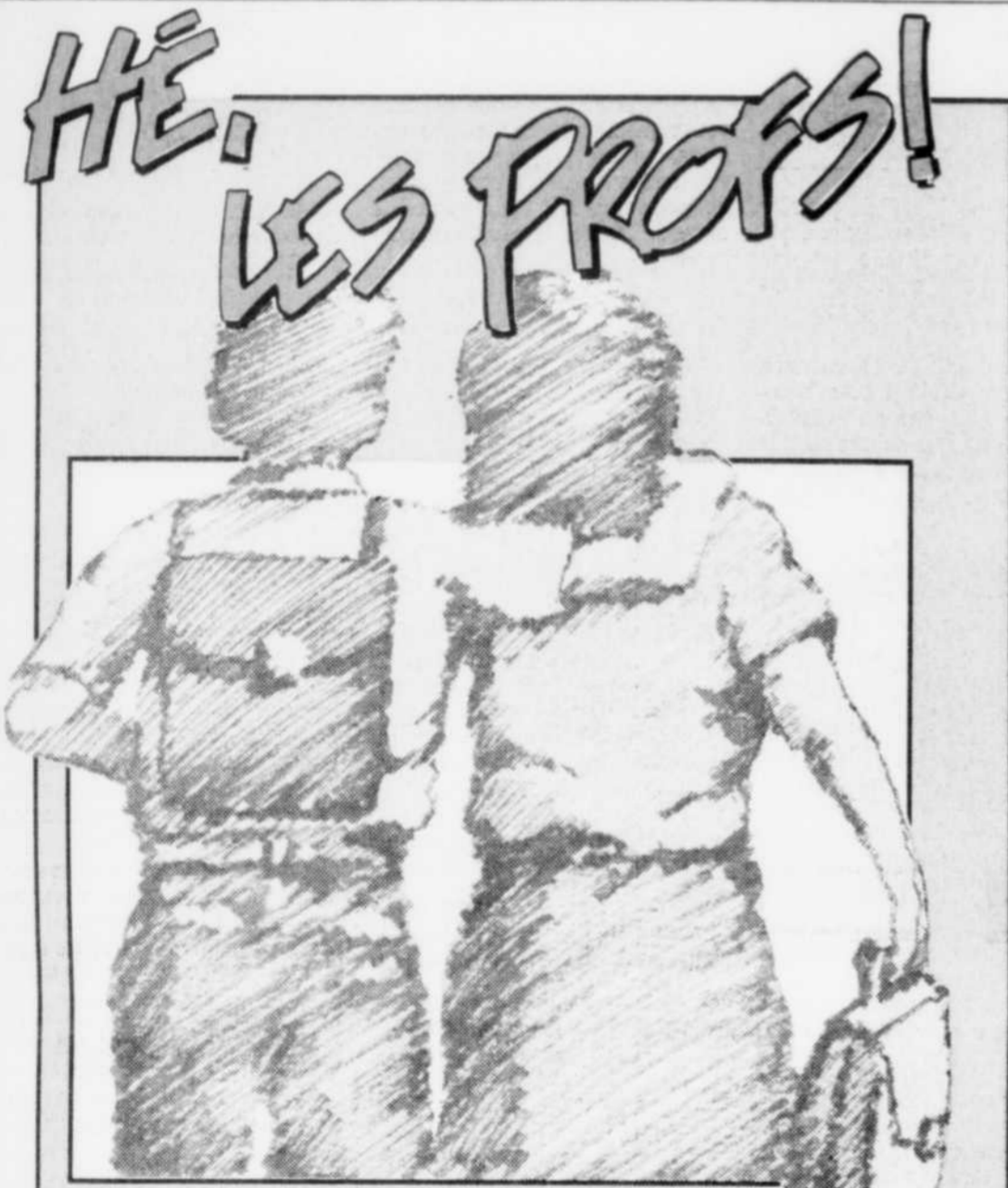
ACHAT D'UN CAMION-CHASSIS FABRICATION D'UNE AUTO-POMPE DE 840 GALLONS G.I.P.M. RENOVATION D'UN CAMION-CITERNE

Des soumissions sont demandées par la Municipalité de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport pour l'achat d'un camion-chassis d'un poids total en charge de 35.000 livres de type "4 roues motrices" (4x4), pour la fabrication d'une auto-pompe de 840 gallons G.I.P.M. et la rénovation d'un camion-citerne.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie du devis technique à la Mairie. Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin et être accompagnée d'un chèque vierge pour un montant égal à dix pour cent (10%) de la soumission ou un bon de garantie pour le même montant.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.  
DONNE à Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, ce 9 septembre 1987.

Henri Zieat  
Secrétaire-trésorier



## LE JOURNAL EN CLASSE vous connaissez?

Un outil pédagogique vivant, simple, accessible, offrant la possibilité d'une multitude d'apprentissage dans des matières d'enseignement général et spécialisé (élémentaire et secondaire). De plus, Le Soleil vous offre des guides d'enseignement pratiques tels le Guide du maître, le Guide Au jeu, et le Guide économique, Le Soleil à 18¢ la copie en plus de diverses publications gratuites, des ateliers de formation sur l'utilisation du journal en classe, du matériel audio-visuel expliquant l'utilité du Guide du maître. Le journal en classe pour le plaisir d'apprendre. Il n'en tient qu'à vous!

**LE GUIDE EN CLASSE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE INDISPENSABLE ÇA VOUS INTERESSE?**

POUR L'OBTENIR, REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À: ÉDUCATION SOLEIL 390, ST-VALLIER EST QUÉBEC, QC G1K 7J6

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE \_\_\_\_\_

PRIX À L'UNITÉ: 13,95\$ FRAIS POSTAUX À L'UNITÉ: 2\$

NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S) \_\_\_\_\_ MONTANT TOTAL \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

Appelez Christian Bilodeau 647-3342